

<https://www.transition-bibliographique.fr/2018-02-14-loin-livres-loin-coeur-comment-frbriser-musique-films/>

Loin des livres, loin du cœur ? Comment FRBRiser la musique et les films



Cet article est le compte-rendu de la session parallèle n°4 « Loin des livres, loin du cœur ? Comment FRBRiser la musique et les films » de la 2e journée professionnelle du groupe Systèmes & Données, [Métadonnées en bibliothèques : attention, travaux !](#), qui s'est tenue le mardi 14 novembre 2017 à la BnF.

Le support, les notes explicatives et les réponses aux questions posées lors de la session, ont été réalisés par les membres du groupe Systèmes & Données : Renaud AIOUTZ, Christelle GIANOLIO (coordinatrice du groupe), Laure MANE, Agnès MANNEHEUT, Mélanie ROCHE.

Si malgré toute l'attention apportée à l'écriture de ce billet, certaines informations étaient erronées, vous pouvez nous le signaler [en nous contactant via ce formulaire](#).

Les modélisations FRBR et IFLA LRM ne concernent pas que les livres. Bien au contraire, les autres supports ont beaucoup à y gagner ! CD, DVD, musiques ou films en ligne : comment la FRBRisation peut-elle améliorer leurs données et leur visibilité ? Où et comment récupérer des données avec fiabilité et complémentarité ? Sur quels champs clés s'appuyer ?... Cette session évoquait les pistes de développement applicables dès à présent.

En complément de cette présentation et lorsque cela s'avérait nécessaire pour la compréhension, les membres du groupe Systèmes & Données ont tenté de synthétiser les compléments d'information à certaines diapositives ou les éléments de réponse aux questions posées, dans les notes ci-dessous :

Diapo 2 :

« Aller à l'encontre du discours dominant et des préjugés sur la récupération des données pour les CD et DVD, donner des pistes concrètes et pouvant être déployées tout de suite.

Montrer d'une part la réalité des données qui peuvent être récupérées auprès des agences bibliographiques (souvent méconnues) mais montrer aussi quels silos peuvent être associés et comment, ce qu'on peut faire pour enrichir les données dans le cadre de l'UNIMARC, quels référentiels sont à exploiter etc. »

Fil logique : « spécificités de ces ressources > promesses et impacts de leur FRBRisation > que faire aujourd'hui dans un format MARC ? »

Définition rapide

Norme Afnor Z 44-065 : « vidéogrammes : tous documents d'images animées quels qu'en soient les supports »

Norme Afnor Z 44-066 : « phonogramme : toute fixation exclusivement sonore des sons provenant d'une exécution ou d'autres sons »

Diapo 6 :

(Les films / En théorie)

La distinction contenu / support n'est pas spécifique aux ressources audiovisuelles ou musicales.

Selon les règles de catalogage, il faut faire une nouvelle notice pour chaque édition d'une ressource sur un support différent (cassette vidéo/DVD/fichier dématérialisé). Le modèle FRBR permet un rapprochement plus facile avec les autres supports et versions d'un même contenu par les relations entre Manifestation, en particulier la relation de présentation alternative.

DVD multilingue = plusieurs expressions dans 1 DVD : ces expressions sont des expressions parallèles de la même œuvre regroupées dans une « expression agrégative »

Les principales relations entre œuvres sont définies dans les modèles FRBR et FRAD. Elles seront précisées dans le code RDA-FR (chapitre en cours de rédaction).

Exemples : dérivation de ; adaptation de ... ; arrangement de, inspiré de, parodie de ; etc

Diapo 7 :

(Les films / Concrètement : un DVD, c'est quoi ?)

Type de support : désormais lié à un référentiel, qui permet d'avoir des codes (référentiel propre à RDA-FR) : C'est un changement qu'on peut déjà mettre à profit, pour un filtre de recherche ou l'affichage d'une icône, du moins si on a les bonnes données (enfin mettre fin à la frustration du lecteur qui avec le filtre « disque » tombe sur une cassette !)

Identification des différentes œuvres contenues

Utilisation de la zone 464 pour un accès auteur/titre.

Dans les systèmes en MARC, œuvres et expressions seront décrites dans des notices d'autorité.

À terme, un autre changement : il sera plus facile de dépouiller les agrégats. Reste la question pour les systèmes d'une meilleure gestion des zones 464 et des liens vers les notices d'autorité des œuvres contenues (problèmes de ceux qui fonctionnent avec des notices « plates »)

Diapo 8 :

(schéma)

L'intéressant dans une série, c'est de pouvoir modéliser différents niveaux de contenu.

Les fans s'intéressent au réalisateur de tel ou tel épisode, ou à la guest star, etc.

Donc si on en a besoin : il est possible de descendre à ce niveau.

Actuellement, la manière dont on catalogue un DVD dépend beaucoup de la manière dont on achète (l'édition commerciale) et dont on le prête (si on prête le coffret des saisons 1 à 7 en entier, aucun intérêt d'avoir 7 notices!)

1) « imbrication » des parties :

À l'avenir : plus besoin de répéter dans chaque notice de manifestation (le DVD) les différents titres des épisodes ni de la saison : c'est centralisé au niveau des notices d'œuvre, celle de la saison contient un lien « contenu dans » vers la série et des liens « conteneur de » vers la notice de chaque saison et épisode. Le choix de la granularité des œuvres est laissé aux catalogueurs (série complète, par saison, par épisode). Au niveau de la manifestation, on continuera de transcrire le titre propre du DVD et les mentions de responsabilités et en fonction de la granularité choisie, il. Il faudra également mentionner de manière succincte ce que contient la manifestation (ex. si on a qu'une œuvre pour l'ensemble de la série, il faudra préciser succinctement la ou les saisons présentes) s'il ne s'agit pas de l'intégrale de la série.

2) des exemples de relations avec d'autres œuvres inspirées de la série :

Une série de comic books qui continue la série après l'arrêt de sa diffusion à la télévision ;

Un jeu vidéo inspiré de la série.

Il peut également y avoir des liens vers des chansons utilisées dans un épisode, etc.

Diapo 10 :

(Les ressources musicales / En théorie)

Pour la musique maintenant : c'est un peu + compliqué

Le même principe de distinction contenu / support

→ même conséquence sur des filtres + précis que ce qu'on a actuellement (CD / 33 tours...)

Mais l'articulation support / contenu sera souvent plus complexe pour un disque que pour un film, car dans les disques on a souvent des extraits d'œuvres différentes (l'unité est faite par l'interprète dans le cas d'un best-off, ou d'un récital ; par le genre quand il s'agit d'une BO de film...)

Pour la musique, l'expression peut correspondre à 2 choses :

La forme notée

La forme exécutée (enregistrée)

aujourd'hui Aujourd'hui cette distinction est codée dans le type de notice et les titres uniformes musicaux permettent déjà de regrouper des manifestations qui relèvent de ces 2 formes

Chaque interprétation crée une nouvelle Expression ; l'enregistrement est la captation de cette Expression.

Diapo 11 :

Imaginons un lecteur qui vienne en bibliothèque pour écouter « Maria » (ou qui chez lui le demande au catalogue de sa bibliothèque, ou à un moteur de recherche).

Ce qu'il veut, c'est la chanson « Maria » de L. Bernstein.

= C'est une œuvre, ou plus précisément un extrait d'œuvre .

Cette œuvre a des caractéristiques qui permettent de l'identifier : forme, titres, date, auteur...

Pour une œuvre, il peut y avoir plusieurs titres : « Maria » et « West Side Story. Maria ».

Les règles RDA-FR font choisir « West Side Story. Maria » comme titre privilégié, « Maria » comme variante de titre. Mais d'autres règles de catalogage pourraient en décider autrement.

Diapo 12 :

(schéma)

Ces caractéristiques permettent de distinguer cette œuvre d'autres œuvres du même nom : une chanson d'Ernesto de Curtis, un album de Jean Ferrat...

MAIS cette œuvre est elle-même en relation avec d'autres œuvres :

la comédie musicale était inspirée de Roméo et Juliette ;

elle a rapidement donné lieu à un film ;

Bernstein a tiré de la musique une suite instrumentale ;

la chanson « Maria » a pu être chantée dans d'autres films...

...qui sont en relation avec d'autres auteurs, interprètes, etc.

La BO du film est une composante de l'œuvre « film » ; par rapport à la musique de la comédie musicale, c'est une dérivation.

Diapo 13 :

Cette œuvre a donné lieu à des « expressions ».

En musique, chaque enregistrement fixe une expression => le modèle permet d'exprimer une notion qui, dans les notices UNIMARC classiques, est noyée au milieu d'autres données. Or elle est très importante pour certains utilisateurs : le lecteur de tout à l'heure cherchait peut-être à découvrir l'œuvre (identifier une chanson dont on lui a parlé ou vaguement entendue), ou peut-être veut-il écouter une version des 3 ténors et n'est pas intéressé par celle du film (pour la musique classique : découvrir des interprétations différentes, c'est courant).

L'expression correspond à une interprétation particulière, parfois par le même artiste, qui en général donne lieu à un seul enregistrement qui peut être utilisé dans plusieurs manifestations.

Remarque : « les 3 ténors » n'est pas une entité collectivité identifiée ! Dans la notice on identifiera bien chacun des 3 interprètes.

Les enregistrements musicaux ont un identifiant, l'ISRC. Mais celui-ci est très rarement présent sur les sources d'information des disques et autres enregistrements sonores, donc peu utilisé jusqu'à présent en bibliothèque. Il est couramment associé aux enregistrements dématérialisés et est donc amené à se répandre davantage.

Diapo 14 :

(image)

Avec ce disque des 3 ténors on retrouve une spécificité de la musique : la fréquence des agrégats. La framboise comme métaphore de l'agrégat...

Diapo 15 :

(Des ressources agrégatives par nature)

L'intérêt de la participation au web de données est de permettre (à terme!...) la recherche à toutes les œuvres contenues et à toutes leurs expressions.

Diapo 16 :

(La modélisation des agrégats)

Le modèle FRBR permet de modéliser ces agrégats :

Choix 1 : on dépouille chacune des expressions réunies dans la manifestation agrégative au moyen

d'un lien établi de la Manifestation vers chacune des expressions contenues, elles-mêmes liées à leurs œuvres.

Choix 2 : on considère que l'œuvre agrégative constitue une œuvre à part entière, exprimée dans une expression agrégative, elle-même matérialisée dans la manifestation.

Ce qu'apporte le modèle IFLA LRM, c'est la possibilité de dépouiller l'agrégat : au besoin, on peut établir des liens vers les expressions des œuvres contenues. La relation d'incorporation se passe alors au niveau de l'expression : il n'y a pas de liens aux œuvres contenues.

L'œuvre agrégative correspond au choix des œuvres contenues fait par un auteur d'anthologie ou l'artiste qui donne un récital : son créateur est ce dernier (et non le ou les créateurs des œuvres contenues dans l'agrégat).

Pouvoir effectuer le dépouillement de l'agrégat au niveau de l'expression permet de faire des économies de catalogage dans le cas d'agrégats publiés simultanément sur différents supports ou abondamment réédités (comme les albums musicaux, par exemple)

Diapo 19 :

(Les zones clefs de l'UNIMARC)

Zones non présentes car correspondant aux zones à utiliser pour tous les types de ressources (cf. groupe 1) : zones 2XX (y compris 200_B et la 230 propres aux ressources électroniques), les zones de notes en 3XX et celles portant des enrichissements (cf. dernière diapo), 6XX (qui dépendent des choix faits par les structures).

Sont liés au chargement de notices :

003, 035 et 801 : il faut les avoir pour pouvoir suivre les notices (origine des notices, dédoublonnage, date de chargement, ou de rechargement)

En commentaire :

zones citées :

003 : identifiant pérenne de la notice

035 : identifiant de la notice dans un autre système

071 : référence éditoriale (plutôt musique même si possible pour les deux)

073 : EAN

013 : International Standard Music Number

016 : International Standard Recording Code

Le 016 se développera à la BnF avec la future filière dépôt légal du son dématérialisé : en principe une par morceau/plage décrites dans la notice. Ex :

<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38388442m>. Mais est globalement peu présent

Rappel : l'ISRC s'applique à un enregistrement, donc à une expression selon le modèle FRBR. Il n'identifie jamais une manifestation (une publication), mais les expressions contenues dans cette manifestation (d'où sa présence dans les notices analytiques de la BnF)

135 : données codées pour les ressources numériques

181 : données codées : forme de contenu

182 : données codées : type de médiation

183 : données codées : type de support matériel

115 : données codées pour les images projetées, enregistrements vidéo et films

126 : données codées pour les enregistrements sonores

454 : lien vers le titre original (pour les traductions)

461 : lien au titre d'ensemble

464 : lien pour les parties composantes

500 : titre uniforme

7XX \$4 code de fonction

801 : source de catalogage

Diapo 21 :

(Des choix de catalogage différents selon les fournisseurs)

Document de base : Ministère de la Culture pour la Boîte à outils : liste des fournisseurs de notices <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Numerique-et-bibliotheques/Boite-a-outils-du-numerique-en-bibliotheque> (Attention le document date de 2012)

Tous proposent les notices en Unimarc (même si ce n'est pas toujours le format natif). BnF, Moccam et CatExpress sont les seuls à proposer des notices d'autorité (les autres ne proposent que des notices bibliographiques)

Les langages d'indexation proposés sont Rameau, Dewey et PCDM (à l'exception de Colaco, Adav et CVS qui ne proposent rien). GAM propose deux versions de la PCDM (il serait intéressant de savoir si il le précise et comment)

À part la BnF, il y a toujours des questions de droit sur les notices (Moccam pour ceux venant d'Amazon et pas précisé pour CatExpress)

Les commentaires proposés dans le document du Ministère de la Culture paraissent justes : à savoir pour tous les fournisseurs la qualité des notices est très inégale ! D'où l'intérêt de croiser les sources pour profiter de notices de qualité et des enrichissements que peuvent proposer les fournisseurs dans les notices (lien vers les jaquettes, extraits musicaux...)

Diapo 22 :

(La base de la BnF)

– Concernant les produits BnF, voir les 2 diapos suivantes

– Concernant les clés et nouvelles modalités d'interrogation : à la BnF, l'ISMN et l'ISRC sont interrogeables en Z39.50 et SRU (valeurs 9 et 1091 pour Z39.50 et critères bib.ismn et bib.isrc en SRU) :

<http://catalogue.bnf.fr/api/SRU?version=1.2&operation=searchRetrieve&query=bib.ISMN adj>
« M-006-48426-3 »

Cette requête renvoie bien vers <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39631127t>

Les ISMN sur 10 caractères :

<http://catalogue.bnf.fr/api/SRU?version=1.2&operation=searchRetrieve&query=bib.ismn all>
« M* »

Les ISMN sur 13 caractères :

<http://catalogue.bnf.fr/api/SRU?version=1.2&operation=searchRetrieve&query=bib.ismn adj>
« 979-0* »

<http://catalogue.bnf.fr/api/SRU?version=1.2&operation=searchRetrieve&query=bib.isrc adj>
« FIFIN9500150" &recordSchema=unimarcxchange-anl

Cette requête renvoie bien vers <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb383579037.unimarc>
=> où l'on retrouve l'ISRC dans la notice analytique.

Le critère bib.comref du service SRU permet également d'interroger le catalogue général de la BnF par numéro commercial, cotation et numéro d'édition pour la musique et numéro d'identification propre au disque ancien (071\$a) :

<http://catalogue.bnf.fr/api/SRU?version=1.2&operation=searchRetrieve&query=bib.comref any>
« EM2249 2589890 28264HL »

ou

<http://catalogue.bnf.fr/api/SRU?version=1.2&operation=searchRetrieve&query=bib.comref adj>
« Cc 8633 »

Voir aussi :

<http://api.bnf.fr/hackathon-2017-explorer-les-donn%C3%A9es-des-collections-de-la-bnf-li%C3%A9es-%C3%A0-la-musique> et <http://api.bnf.fr/api-sru-catalogue-g%C3%A9n%C3%A9ral>

Concernant les notices analytiques, elles sont récupérables en UNIMARC ou INTERMARC via les produits ou les paniers. Via Z39.50 et le SRU, on peut également récupérer les analytiques en UNIMARC, mais sans les analytiques de niveau 2. Via le SRU, on peut récupérer les analytiques en INTERMARC (niveaux 1 et 2) en zone 986.

Diapo 23 :

(Produits / Catalogue général – Notices BIB)

L'ensemble des produits BIB offerts par la BnF couvrent la moitié du catalogue de la BnF. Le reste correspond aux rétroconversions autres que CRI (Conversion Rétrospective de l'Imprimé) et CRA (Conversion Rétrospective de l'Audiovisuel), aux acquisitions, dons et échanges ...

Concernant les produits dans le domaine de la musique et de l'audiovisuel, la BnF reçoit au titre du dépôt légal toute la production française.

Trois produits sont diffusés par la BnF :

Bibliographie nationale Française Musique : notices bibliographiques de la musique imprimée et des ouvrages pédagogiques sur la musique édités ou diffusés en France et reçus par la BnF au titre du dépôt légal. (courant ou rétrospectif : notices bibliographiques depuis 1990)1990)

Bibliographie nationale Française Audiovisuel : notices bibliographiques des enregistrements sonores, images animées, documents électroniques et multimédias multisupports, y compris les publications en série, édités ou diffusés en France et reçus par la BnF au titre du dépôt légal.

(courant ou rétrospectif : notices bibliographiques depuis 1983)

Catalogue Audiovisuel (CRA – Rétroconverti): notices bibliographiques des documents audiovisuels entrés dans les collections de la BnF par dépôt légal, acquisition, don ou échange des origines à 1983, complétés des disques 78 tours entrés après 1983 soit environ 1 million 294 000 notices fin 2016.

Intérêt de ces produits : qualité des notices. Contrairement au préjugé qui veut que « La BnF est complète sur l'imprimé mais pas sur les CD et DVD », s'il y a un delta entre la complétude de ces supports, il ne vient pas du circuit d'entrée mais d'un déficit de DL de certains éditeurs de CD/DVD, ou un temps de traitement plus long, etc.

Raison de plus pour bien utiliser les notices bibliographiques et d'autorité de la BnF pour la musique et les films...

À ce jour (novembre 2017), l'univers musique du catalogue général de la BnF contient 1 691 352 notices bibliographiques dont :

31 284 Partitions manuscrites / 735 536 Partitions imprimées

916 630 Enregistrements audio et vidéo

8 285 Spectacles

Il est lié à 201 734 notices d'œuvres musicales et 11 340 Sujets musicaux.

Diapo 24 :

(Produits / Catalogue général – Notices AUT)

À l'exception de marques et des notices Dewey, les produits couvrent toutes les notices d'autorité

validées.

2,4 millions de notices dans les produits sur un total de 5,5 millions dans le catalogue.

À ce jour (14 novembre 2017), il y a dans le catalogue général: 254 629 notices d'œuvres dont 155 500 Titres Uniformes Musicaux (TUM), ce qui représente 60% des notices d'œuvres (le chiffre de 155 500 TUM est compté en notices d'autorité validées). L'on peut également préciser qu'il y a actuellement environ 28 000 notices d'autorité oeuvres pour les films.

À noter qu'il n'y a pas, à ce jour (14 novembre 2017), plus d'œuvres dans data.bnf.fr que dans le Catalogue général. En effet, à ce jour, data.bnf.fr n'a pas encore créé d'œuvres, du moins mises en ligne sur data.bnf.fr. Le travail est encore interne à la BnF et non mis en ligne.

Diapo 26 :

(Préalables à une FRBRisation)

Les notices analytiques sont absolument indispensables pour éviter d'obtenir des réponses incohérentes.

Procédure :

- L'import : bien connaître les zones essentielles pour être sûr de ces profils d'import
- Pour les fournisseurs, il peut être intéressant de jouer sur une complémentarité entre les différents fournisseurs. Selon la date de publication du document et selon le fournisseur, certaines zones peuvent être présentes ou pas, complètes ou pas. Comme toute base de données (cf. groupe 1) les fournisseurs de notices ont aussi des strates de notices différentes suivant l'évolution de leur méthode, des normes, de leur capacité à reprendre les fonds...
- Le travail des notices en interne: il dépend beaucoup des règles et des priorités propres à chaque structure mais il ne faut pas perdre de vue que certaines zones doivent être manipulées avec précaution, notamment les zones d'identifiants s'appliquant à la manifestation (dans l'absolu, un identifiant = une notice). Le deuxième élément étant de documenter ces pratiques pour pouvoir suivre les évolutions, ce qui permettra encore plus facilement une reprise dans le but de FRBRiser son catalogue.

Diapo27 :

(Exemple)

Exemple sur un film récent : A fond avec des notices RDM et notice BnF de 2017

Notice BnF <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45291818w>

Notice RDM RDMV79756

La notice BnF apporte :

Un identifiant pérenne 003

Evite la confusion entre les zones 071 et 073

Les zones 181 et 182

Des ISNI pour certaines mentions de responsabilité

La notice RDM apporte :

Un résumé

Un lien vers une jaquette

Diapo 28 :

(Exemple)

Le Meilleur des Trois Ténors : une notice plus ancienne (1999 à la BnF)
Notice BnF <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb38436981j>
Notice Electre/GAM GAM541009

La notice BnF apporte :

Un identifiant pérenne 003

Des ISNI pour certaines mentions de responsabilité

=> Notice plutôt ancienne de la BnF

La notice Electre/GAM apporte :

Des zones 181 et 182 > zones provenant de la base Electre

Une zone 327 et plusieurs zones 464 (mais ces 464 mettent l'auteur et le titre dans une même sous-zone, celle réservée au titre)

Des enrichissements (liens vers Wikipedia pour les compositeurs)

Une zone 856 vers la jaquette

Diapo 29 :

(Exemple)

The complete string quartets : exemple intéressant pour la différence de traitement d'une œuvre musicale.

Notice BnF : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb452262467>

Notice GAM 12535780

La notice BnF apporte :

Un identifiant pérenne 003

Les zones 126, 181, 182

Une zone 500 vers un seul titre uniforme : l'ensemble des quatuors pour cordes de Beethoven

La notice GAM apporte

Les zones 330 et 334

Une zone 464

Des enrichissements

=> Exemple d'un traitement différent : la BnF utilise une notice d'autorité pour l'intégrale des quatuors à cordes de Beethoven, qui propose le détail des différents quatuors la composant. GAM a préféré intégrer le détail dans la notice bibliographique avec des zones 464, même si celles-ci ne sont pas conformes à la norme (tout dans la même zone)

Cela rappelle la question de la gestion des agrégats.

Diapo 30 :

(Conclusion : la question des enrichissements)

Portés par la notice :

zone 856 : lien vers un site internet, une ressource disponible en ligne

RDM/GAM font porter certains de leurs enrichissements en zone locale

Les zones comme les zones de note peuvent également être considérées comme des enrichissements ou des aides à la décision quand l'utilisateur fait une recherche

Le lien Wikipedia porté en 70X \$u : attention le \$u n'est pas précisé dans le guide UNIMARC. Si on veut l'exploiter, il faut déjà être sûr qu'il soit bien défini...

Le côté positif : ces liens sont portés par la notice, ils sont vérifiables au moment du catalogage. On peut choisir de les conserver ou non (absence de pertinence), on peut choisir de les utiliser sur l'OPAC (ou pas). On peut en ajouter.

Le côté négatif : ça peut prendre beaucoup de temps

Autre moyen : une automatisation sur les OPAC, mais à bien définir sa clé de recherche : un identifiant sûr comme un ISBN est préférable mais pour les CD et DVD la recherche s'effectue souvent sur une chaîne de caractères (le titre ou l'auteur), ce qui permet plus ou moins d'avoir toujours un enrichissement.

Attention : on ne maîtrise pas toujours l'information que l'on diffuse

Certaines clés peuvent amener des contresens : homonymies d'un auteur, d'un titre (utilité de croiser les chaînes de caractères titre, auteur et de restreindre par une date de publication)

Ou des enrichissements dont la pertinence peut être discutée

(<http://bibliotheque.vendee.fr/doc/ALOES/0686531/voyage-au-bout-de-la-nuit-cd-1-2>)

Questions

Faut-il faire fusionner notices GAM / Electre et BnF ? Cette mise en place paraît difficile car les notices GAM/Electre arrivent avant celles de la BnF ?

Il faut identifier les zones fournies par chacun et utiliser les profils pour prioriser les zones.

Ajout : En dehors du cas cité en exemple, à savoir utiliser un vendangeur pour récupérer les notices de la BnF, il peut aussi arriver que l'on commande un deuxième exemplaire du même document ou pour les réseaux que tous les exemplaires du réseau ne soient pas commandés en même. Le fait de charger les notices en plusieurs temps n'est pas un problème en soit : il faut juste en avoir conscience lorsque l'on crée les profils de chargement. Quelles zones je souhaite à tout prix protéger (par exemple des zones d'indexation que l'on ne souhaite pas perdre si on recharge la notice), quelles zones je souhaite combiner (les 035 et 801 par exemple, on souhaite garder une trace de chaque chargement et fournisseur), quelles zones je peux remplacer (par exemple les données codées d'une source A sont toujours mieux renseignées que celle d'une autre source B, donc lorsque la notice de la source A est intégrée, les données d'une notice de source B éventuellement présentes vont être remplacées). L'enjeu reste de bien connaître les profils utilisés et les mécanismes derrière.

Pour Buffy : on pourrait mettre à la suite les Spin-off ?

Oui

Sur le premier exemple (Buffy) vous avez mis une expression par langue. Quel est le choix de la BnF sur cette problématique ?

Le modèle FRBR indiquait que les traductions d'une langue dans une autre, les transcriptions et arrangements musicaux, les versions doublées ou sous-titrées d'un film sont réputés être des expressions différentes de la même œuvre originale.

Le modèle IFLA LRM précise qu'un DVD (item d'une manifestation) qui contient des expressions en plusieurs langues d'une même œuvre constitue un agrégat d'expressions parallèles.

La BnF respecte le modèle IFLA LRM même si la FRBRisation est en cours de réalisation.

Comment les objets épigraphiques sont-ils pris en compte dans LRM ?

Le modèle LRM (comme FRBR) s'applique à tous les types de ressources et la mise en œuvre du modèle dans RDA-FR s'applique également à tous les types de ressources

RDA-FR (comme RDA) est une norme qui permet de décrire tous les types de support et peut évoluer pour intégrer des supports que nous ne connaissons pas encore.

Comment représente-t-on un livre lu ? au niveau de la manifestation ? au niveau de l'expression ? Par exemple un livre d'Emile Zola lu par quelqu'un.

Un livre lu est un enregistrement sonore dont la description relève actuellement des normes Z44-066 et de RDA-FR (parties publiées).

Cette description est (sera pour les catalogues non FRBRisés) enregistrée au niveau de la manifestation qui reçoit les éléments transcrits (éléments portés sur la ressource).

Dans le modèle IFLA LRM la forme d'une expression caractérise intrinsèquement cette expression. Toute altération de la forme (par exemple lecture à haute voix d'une notation alphanumérique) débouche sur l'apparition d'une nouvelle expression

Donc un livre lu constitue une nouvelle expression par rapport à la notation alphanumérique (dont la forme est « Texte »).

Cette expression a pour forme «Parole énoncée » (liste de termes définis par RDA-FR – Section 2 page 64).

Que comptez-vous faire pour les jeux vidéo ?

Les jeux vidéo relèvent des ressources électroniques (et non de l'image animée). La seule chose commune à tous les jeux vidéo, c'est le programme informatique : il a existé des jeux entièrement textuels ou des jeux avec uniquement du texte et de l'image fixe. C'est justement ce qui a été reproché à RDA quand a été établi le référentiel des types de contenu et c'est pourquoi RDA-FR contient aussi la valeur « multimédia ».

A la BnF, les jeux vidéo sont catalogués comme des ressources électroniques (multimédia) et donc selon la norme Z44-082 (et non selon Z44-065). Depuis quelques années, une notice d'oeuvre est systématiquement créée (plus de 4400 notices d'autorité existantes aujourd'hui) et le point d'accès dans la notice bibliographique préfigure la future expression.

Par rapport au modèle IFLA LRM et de RDA-FR, l'on peut faire la même réponse que pour la question plus haut.

Les liens « d'enrichissement », type Allo ciné ou autres, ne sont pas pérennes, ils peuvent être modifiés ou même supprimés. Comment traiter ce problème ?

Certains fournisseurs de données proposent effectivement des enrichissements. Le problème reste entier vis-à-vis de leur pérennité. La BnF ne fournit pas ce type d'enrichissements.

Mme Michelle Aderhold de la société Electre précise qu'Electre a effectivement des accords avec GAM et d'autres et qu'Electre dépouille systématiquement les titres pour les enrichir avec des extraits sonores et des bandes annonces, ces enrichissements visant les bibliothèques de Lecture publique.